

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Manager des projets publics (réservée aux élus locaux)





Présentation

Concevoir et piloter un projet public nécessite une vision stratégique et une capacité à mobiliser les acteurs autour d'objectifs partagés. Pour les élus, il s'agit de transformer une intention politique en action concrète, en tenant compte des contraintes réglementaires, budgétaires et humaines. Cette formation permet d'acquérir une méthodologie adaptée au management de projets dans le secteur public, depuis la définition des besoins jusqu'à l'évaluation des résultats, afin de garantir l'efficacité et la lisibilité de l'action locale.

Objectifs

- Maîtriser les étapes clés de la conduite de projet, de la conception à l'évaluation
- * Comprendre les spécificités du management de projets publics dans le contexte des collectivités
- Identifier les partenaires et financements possibles pour un projet local

Organisation

Contrôle des connaissances

Évaluation des connaissances en fin de formation, de type QCM.

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation.

Aménagements particuliers

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Adaptations au cas par cas.

Se rapprocher de la référente handicap : Stéphanie LOUVEAU

fcu-handicap@univ-artois.fr / 03 21 60 49 33

Admission

Conditions d'admission

Coût de la formation :

- * 1120 € (possibilité de prise en charge par le DIF Élus ou par la collectivité)
- * 3500 € (groupe intra dans vos locaux)

Modalités d'inscription

Contacter la FCU Artois (voir rubrique Contacts).

Public cible







Élus locaux

Capacité d'accueil

12 participants maximum

Infos pratiques

Autres contacts

FCU Artois

Tél: 03 21 60 37 68

Mail: fcu-fare@univ-artois.fr

Campus

- (Arras
- nampus de Béthune
- A Campus de Douai
- name le Lens Faculté







Programme

Organisation

La formation se déroule sur deux jours (14h). Pour connaître la prochaine date, vous pouvez C consulter cette page.

La formation se déroule dans les locaux de l'Université d'Artois (Arras, Béthune, Douai ou Lens). Il est également possible d'organiser la formation dans vos locaux, sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Contenu:

Définition du mode projet :

- * Vocabulaire du mode projet
- * Particularités du projet comme mode de fonctionnement

Définir les besoins du projet :

- * L'idée initiale : pourquoi ce n'est pas un besoin
- * Définition d'un cas fil conducteur
- * Analyse des besoins locaux et établissement d'un cahier des charges
- * Définition d'objectifs globaux pour le projet et évaluation

Équipe interne et parties prenantes en amont du projet :

- * L'identification des compétences nécessaires au projet
- * La recherche des partenaires stratégiques
- * Les modalités de réalisation du projet

Planification globale et détaillée :

- * Principes de la planification en mode projet
- * Scénarios de réalisation

Recherche et mobilisation des financements :

- * Présentation de dispositifs de financement disponibles pour les petites communes
- * Élaboration de dossiers de financement convaincants
- * Approches complémentaires : mécénat et partenariats privés

Suivi et pilotage d'un projet

Gestion des acteurs et concertation pendant la réalisation du projet :

- * Gouvernance du projet et information des parties prenantes
- * Concertation avec les habitants, associations et bénéficiaires
- * Approche de la gestion des incidents de communication

Évaluation d'un projet et retombées locales :

* Clés d'évaluation d'un projet







* Valorisation d'un projet à l'échelle locale

Restitution du cas « fil conducteur »

Modalités pédagogiques :

- * Recueil des besoins et adaptation des contenus aux besoins
- * Exposés participatifs associés à des mises en application directes (exposés < 20 minutes)
- * Cas pratique / fil conducteur

Intervenant:

Fabien MALASSINGNE

Consultant en gestion des compétences, Educonseil.

Professeur associé à l'Université d'Artois.

☑ Téléchargez la plaquette de présentation

